

Pour obtenir des renseignements, prendre un rendez-vous de consultation ou toute autre demande, nous sommes à votre disposition au 03 21 99 32 28.

En cas d'absence, merci de laisser un message avec vos coordonnées. Nous vous rappelons dès que possible.

Docteur Philippe LOURME
Docteur Sylvie MAHIEUX
Caroline BEVE - Psychologue
Sandrine BLONDEL - Infirmière
Delphine SAVINA - Infirmière
Brigitte CALON - Secrétaire

Tél. 03 21 99 32 28
Fax. 03 21 99 31 37
Mail : sec_emsp@ch-boulogne.fr

Communication - mars 2015 - IPNS

ACCOMPAGNEMENT SOINS PALLIATIFS



L'écoute - Henri MILLER-1986

Equipe Mobile d'Accompagnement et de soins palliatifs
Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
Allée Jacques Monod - 62321 Boulogne-sur-Mer cédex
Tél. 03 21 99 32 28

A qui s'adressent les soins palliatifs

Lorsque nous sommes confrontés à une maladie grave, nous espérons qu'une opération ou qu'un autre traitement la guérira complètement. Parfois, dans le cas des maladies graves comme de nombreux cancers, aucun remède n'est disponible. L'objectif des soins palliatifs est de préserver, et dans la mesure du possible, d'améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles.

Lorsque la médecine trouve ses limites et que la personne, avec ses proches, se situe dans la perspective d'une échéance annoncée, la respecter consiste à lui témoigner la sollicitude d'un accompagnement digne, apaisé, respectueux de ses valeurs et de ses choix.

La législation française propose un chemin de liberté pour une existence digne jusqu'à son terme.

Que dit la loi sur les soins palliatifs ?

La loi Léonetti du 9 juin 1999 prévoit que :
« Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement ».

Toute personne souffrant d'une maladie évolutive mettant en jeu le pronostic vital à court moyen ou long terme devrait recevoir des soins palliatifs. Les soins palliatifs ont été développés principalement pour les personnes atteintes du cancer mais ils peuvent également aider les personnes atteintes de maladies cardiaques ou pulmonaires à un stade avancé, du VIH ou de maladie neurologique par exemple.



Principales missions de l'équipe

L'équipe aide les patients et leur famille à supporter le bouleversement affectif et à faire face aux problèmes pratiques de la situation en prenant en charge le contrôle notamment de la douleur et d'autres symptômes. L'équipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs est pluridisciplinaire. Elle épaulé les équipes soignantes des services dans la prise en charge des patients et de leur famille. D'autre part, l'équipe mobile de soins palliatifs possède 4 lits dédiés dans le service de neurologie.

Exemples de missions

- ✓ propositions thérapeutiques et suivi médical,
- ✓ propositions et suivis en soins infirmiers,
- ✓ propositions et suivis psychologiques,
- ✓ relation d'aide auprès des patients et des proches,
- ✓ organisation de retour à domicile,
- ✓ évaluation et soutien social,
- ✓ aide à la réflexion éthique,
- ✓ accompagnement des processus de deuil et suivi de deuil,
- ✓ approches complémentaires avec toucher détente, art thérapie ...,
- ✓ soutien des équipes soignantes,
- ✓ activités de formation ...